



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

communiqué
de presse 

COVID 19

250 000 Enseignants artistes des écoles de musique, des conservatoires et des écoles d'art oubliés ?



Syndicat National des
Enseignants et artistes

Il a été décidé d'**ouvrir les écoles**, progressivement, à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités, éditées dans un guide du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Mais QUID de l'enseignement artistique exercé dans les conservatoires, les écoles municipales de musique et de danse, les écoles d'art où plus de 250 000 élèves et enseignants pratiquent musique, danse, art dramatique, arts plastiques... ?

Or chaque discipline, chaque famille d'instruments est soumise à des spécificités. Les mesures de prévention et de protection sanitaire tant à destination des élèves que des professeurs sont quasiment impossibles à mettre en œuvre en présentiel dans le contexte sanitaire actuel.

L'UNSA a décidé d'exercer son droit d'alerte pour que le gouvernement adresse des directives claires aux exécutifs locaux, sur les précautions à prendre pour **assurer la sécurité des élèves et professeurs d'enseignement artistique** afin d'éviter l'apparition de nouveaux clusters.

Les exécutifs locaux doivent réunir les CHSCT pour examiner les conditions d'exercice des cours par télé-enseignement et réduire ou suspendre, si nécessaire, l'activité dans les établissements d'enseignement artistique en présentiel (musique, danse, art dramatique, arts plastiques) jusqu'à la rentrée de septembre.

Alors que le Président de la République communique largement dans les médias sur les mesures financières à destination des métiers du spectacle vivant et de la Culture, les 250 000 élèves et professeurs des écoles d'enseignement artistique ne doivent pas être sacrifiés.

Il s'agit aussi d'une mesure de santé publique.

06/05/20

Contact: Michel Ventula Tel : 06 59 45 69 20 - Mail : mventula.snea@gmail.com